REFERENCE> bâtiments publics>L’Horme/Crèche/

**Création d’une crèche à L’Horme**

La mairie de L’Horme dispose de locaux communaux qui abritent des équipements sociaux. La commune souhaite créer une crèche. Le bâtiment est assez ancien et d’apparence austère. CIMAISE Architectes propose une extension à l’édifice d’origine pour installer la crèche. La rénovation et le réaménagement de l’existant apportent un côté chaleureux et ludique à l’immeuble qui héberge la maison de la famille et de l’enfance ainsi que des organismes sociaux.

**Une construction adaptée à l’accueil des enfants**

La création de la crèche et la réorganisation des locaux communaux présentent différentes contraintes liées à la hauteur de plafond et aux nombreux poteaux présents à conserver. L’entrée de la crèche est traitée comme un cube de couleur greffé sur le bâti existant alors qu’il s’agit en réalité d’une modification de la façade. Un mur rideau rouge prend la place des carreaux vitrés, des brise-soleil sont posés sur les fenêtres pour le confort des usagers de la Maison de la Famille.

A l’arrière du bâtiment, une extension en angle donne accès au jardin pour enfants. Conçue comme une boîte, l’ajout est peint en rouge et en jaune.

Un escalier en bois et acier dessert les étages et offre une vue sur la place principale de L’Horme grâce à un pan de mur vitré.

**Aménagement de la crèche**

Le but principal dans la réalisation de cette crèche est de rendre les locaux plus accueillants et plus chaleureux. Etant donné que la structure du bâtiment est très peu modifiée, CIMAISE Architectes choisit d’apporter un esprit ludique et agréable en travaillant essentiellement sur les couleurs et l’aménagement intérieur. L’espace intérieur est aménagé à l’échelle des enfants. Les murs et cloisons sont traités dans des couleurs primaires vives pour rappeler le jeu et la détente. Les cloisons et les bureaux sont vitrés pour agrandir les lieux. Des hublots sont insérés dans les portes pleines à hauteur du regard des enfants. Une signalétique spéciale anime le sol et dirige les usagers vers les différentes salles de la crèche.

La cour intérieure est équipée de jeux pour les enfants de la crèche, et des végétaux sont plantés pour créer un jardin.

**Avis de l’architecte**

La restructuration du bâtiment communal de L’Horme est nécessaire pour ajouter une crèche et des locaux pour les organismes sociaux. A l’arrière du bâtiment, CIMAISE Architectes crée une extension cubique qui ouvre sur un jardin d’enfant.

A l’avant, un mur rideau remplace l’ancienne façade vitrée au-dessus de l’entrée. Des brise-soleil en bois apportent un aspect ludique à l’édifice. Les surfaces extérieures sont traitées avec des couleurs rouges ou jaunes pour apporter du dynamisme à cet ancien immeuble austère.

L’intérieur des locaux se pare de couleurs vives, et les éléments s’adaptent à la taille des enfants. Un jeu de signalétique est spécialement mis en place pour la crèche.

Adresse de réalisation  : L’Horme -42-

Client  : Mairie de l’Horme

Architectes  : CIMAISE Architectes

Date de livraison  : 2005

Surface  : 1280 m2

Montant des travaux  : N.C.